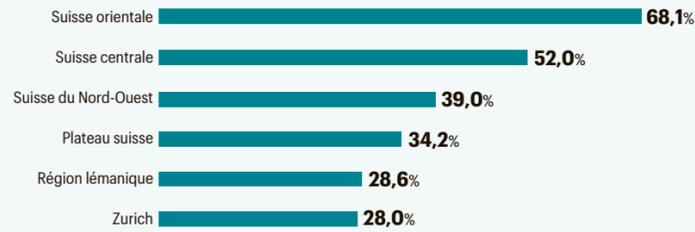


L'année 2016 se termine en beauté pour le marché du travail suisse

Emploi Selon le Michael Page Swiss Job Index, les offres d'emploi publiées ont augmenté de 38,8% en un an. Il s'agit là de la plus forte hausse sur douze mois depuis la publication de l'index en 2012. Les spécialistes en pharmacie sont les métiers les plus demandés (+65,6%), devant les diplômés en logistique et planification (+48,3%), les ingénieurs (+44,9%), les professionnels de la vente (+28,2%) et les spécialistes IT (+25,7%).

Croissance sur un an du nombre d'offres d'emploi

De décembre 2015 à décembre 2016



SOURCE: MICHAEL PAGE

Urs Riedener

Alimentation Le CEO du groupe suisse de produits laitiers Emmi a décidé de devenir leader sur un marché de niche: le lait de chèvre. Il vient d'acquiescer la société espagnole Lacteos Caprinos SA, qui emploie trente personnes et réalise un chiffre d'affaires de 13 millions d'euros. Emmi est déjà propriétaire de la marque Le Petit Chevrier.



Gaetan Bally/Keystone

Le chiffre

520 millions

de francs. C'est la somme qu'ont dépensée les Suisses cette année pour leurs animaux de compagnie, en croissance de 2%. Le marché des chats, chiens, perruches et hamsters ne connaît pas la crise: il augmente partout dans les pays développés. Les États-Unis tiennent la corde avec 30 milliards de dollars déboursés.

Camille Bloch change de logo et veut doubler sa production

Confiserie Le chocolatier a conquis une clientèle plus jeune grâce à de nouveaux produits et au talent de Lara Gut. Il affiche de grandes ambitions pour l'avenir.

Ivan Radja

ivan.radja@lematin.ch

La nouvelle enseigne rétro-éclairée se déroule en lettres liées, avec un sympathique effet vintage. Inspirée du premier logo de la société, dans les années 1930, elle orne la nouvelle extension du bâtiment de production de Camille Bloch, à Courtelary (BE), au cœur du vallon de Saint-Imier. La graphie traduit l'attachement aux racines de l'entreprise familiale, en même temps qu'elle en souligne le renouveau.

Inauguré le 16 décembre, ce logo «s'inscrit dans le cadre d'une phase de renouvellement général de la marque», explique Regula Gerber, chargée de communication. L'ambition est de taille: cette première extension, qui complète les anciens locaux, permettra de doubler le volume de production, actuellement de 3700 tonnes par année. Il n'y a pas de chiffre précis ni de calendrier, car il s'agit avant tout de doter l'entreprise d'un outil de travail propre à en assurer la pérennité. Mais la demande est là. En Suisse, Camille Bloch a vu ses parts de marché passer de 3,9% en 2012 à 5,1% en 2015.

Le chocolatier du Jura bernois, fondé en 1929, a entamé sa mue dès 2011, sous l'impulsion de Daniel Bloch, représentant la

troisième génération. À l'époque, les ventes stagnent et les produits phares de la marque que sont la barre Ragusa et la branche Torino ne parlent plus guère aux jeunes. «Notre clientèle était en partie constituée de gens à qui ces marques rappelaient des souvenirs d'enfance», résume Regula Gerber.

Fin nez, Daniel Bloch convainc Lara Gut de devenir ambassadrice en 2011, partenariat qui se double l'année suivante d'un contrat de sponsoring. De skieuse prometteuse, la Tessinoise atteint les sommets que l'on sait et truste désormais les podiums. Sur son casque, ses casquettes et ses bonnets, Ragusa accompagne son ascension et s'inscrit de nouveau sur la rétine de la jeune génération.

Diversification

Dans le même temps, Camille Bloch sort le Ragusa blond en 2013, puis le Ragusa Friends en 2015. Plus petit, de la taille d'un praliné, celui-ci se décline également dans les trois sortes, Classique (au lait), Blond et Noir. «Réduire les portions va dans l'air du temps et répond à un besoin de la clientèle, précise Regula Gerber. Aujourd'hui, les gens aiment



L'ancien logo (ci-contre) cède la place à une graphie rétro pour accompagner le renouvellement de Ragusa. DR

bien déguster des bouchées de 11 grammes, car un Ragusa normal de 50 grammes, cela peut paraître un peu lourd.» Sauf que, comme devant une

boîte de pralinés, il peut être tentant d'avaler trois ou quatre Friends d'affilée, et tant pis pour la ligne, psychologiquement le geste est différent.

Reste que la formule marche et les ventes s'envolent, avec

1760 tonnes de Ragusa écoulées en 2015. Le Torino arrive en 2e position (990 tonnes), devant les autres spécialités (liqueur, mousse, etc.). En ce qui concerne les exportations, Allemagne et France en tête, la marque soigne tout particulièrement Ragusa, le plus facilement reconnaissable

Le baromètre

5,1%

Part de marché de Camille Bloch en Suisse. Celle-ci était de 3,9% en 2012.

8000 t

Le volume de production, aujourd'hui de 4000 tonnes, sera doublé à l'avenir, grâce à l'extension des capacités de production.

avec sa forme rectangulaire et ses grosses noisettes.

Et pendant ce temps-là les travaux continuent. Entièrement détruits, les corps de bâtiments qui abritaient bureaux et cafétéria d'entreprise feront place à une structure réunissant restaurant du personnel, bureaux, salles de réunion, mais, et c'est le plus important, un centre interactif et ludique ouvert au public, une boutique, et un café pour répondre à la curiosité des amateurs. «Jusqu'à l'année passée nous accueillions 8000 personnes par an pour des visites guidées, mais nous ne pouvons répondre favorablement à tous, souligne Regula Gerber. À l'avenir, nous espérons 100 000 visiteurs par an.» Inauguration prévue cet automne. ●

C'est Noël et les banques paient. Ou pas

L'éco sans plomb

Élisabeth Eckert Journaliste



À l'heure où vous lirez ces lignes, nous serons tous le 25 décembre 2016. Et nous fêterons Noël.

Oups là, stop. Cela n'est pas tout à fait politiquement correct, parce que, dans d'autres religions et d'autres civilisations, on est, au choix, en l'an 1438 de l'hégire, en 5777 dans le calendrier juif, dans une lune quelconque de la fin de l'année du Singe des Chinois et entre 1958 et 2094 chez les Hindous, qui ne se sont pas mis tout à fait d'accord sur leur calendrier.

Bref, on reprend. On est donc le 25 décembre; alors, oubliez l'économie, les sous,

la déflation, la caisse maladie et célébrez à profusion. Ces fêtes de fin d'année sont, pour nous tous, travailleurs vaillants, l'occasion de nous rassembler, de nous reposer et de remercier le ciel de n'être ni Syrien, ni Berlinois, ni chômeur, ni malheureux, ni cancéreux, ni licencié, ni mort.

Oups là, de nouveau, on delete. Ce dimanche 25 décembre étant un dimanche comme un autre – parce que Moïse, Mahomet, Siddhartha Gautama (Bouddha) et Amma, le dieu créateur des Dogons, ne sont pas nés le même jour que Jésus – c'est juste «Vive les vacances».

Cette semaine, les banques suisses, ou sises en Suisse, viennent de prendre une amende commune de 100 millions de francs, pour avoir manipulé les taux du Libor. Ceux-là mêmes qui définissent le montant de nos crédits hypothécaires ou du leasing de notre voiture et qui, bidouillés, ont fait qu'on a payé un peu trop cher les emprunts auxquels nous avons souscrit. Des milliards de francs d'amende ont déjà été infligés aux grandes banques internatio-

nales tant aux États-Unis qu'en Grande-Bretagne. Car ces manipulations des taux d'intérêt, durant les années 2002-2011, ont été, pour les petits emprunteurs du monde entier, ce que furent les subprimes pour le seul secteur immobilier. Ces manipulations ont plongé le monde dans une crise financière généralisée dont on se remet à peine. Oups là, on s'arrête encore. Ce n'est pas parce que quelques moutons noirs – des Madoff, des Kerviel ou des Kweku Adoboli – ont joué au Monopoly que la maison mère est responsable. «Notre banque a fait des efforts pour répondre aux demandes de renseignements des autorités de surveillance et nous avons discuté ensemble des résultats de nos recherches», a ainsi affirmé en 2012 le Credit Suisse, amendé mercredi comme JP Morgan, Barclays ou Royal Bank of Scotland par la Commission fédérale de la concurrence.

En fait, et à l'heure où vous lirez ces lignes, nous ne voulions vous dire qu'une chose, chers lecteurs: merci de nous lire, un joyeux Noël et une très belle année 2017.

Les Français battent les Allemands

Le patrimoine net des ménages français est supérieur à celui des ménages allemands, révèle une enquête de la Banque de France. Ce dernier s'élevait fin 2014 en moyenne à 243 100 euros (258 000 francs suisses). Ce montant est plus élevé que celui des ménages allemands (214 300 euros), mais aussi espagnols (234 200 euros) et italiens (226 400 euros). Pour la Banque de France, les écarts entre ces pays reflètent des structures démographiques mais aussi des processus d'accumulation du patrimoine différents.

Le taux de détention par les ménages de leur résidence principale est ainsi de 58,7% en France, de 68,2% en Italie et de

83,1% en Espagne, mais de seulement 44,3% en Allemagne, où la résidence principale compte pour 55,1% de l'actif total des ménages, contre 55,9% en France et plus de 70% en Italie.

D'après la Banque centrale française, la proportion de ménages français endettés est comparable à celle observée en Allemagne ou en Espagne, mais le montant médian emprunté est légèrement plus élevé que celui signalé dans les autres pays européens. Les inégalités de patrimoine, calculées par «l'indice de Gini», sont en outre un peu plus importantes en Allemagne qu'en France, où elles ont légèrement diminué entre 2009 et 2014. **ATS**